RCS : AUBENAS
Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00026
Numéro SIREN : 790 512 362
Nom ou dénomination : ABCIS

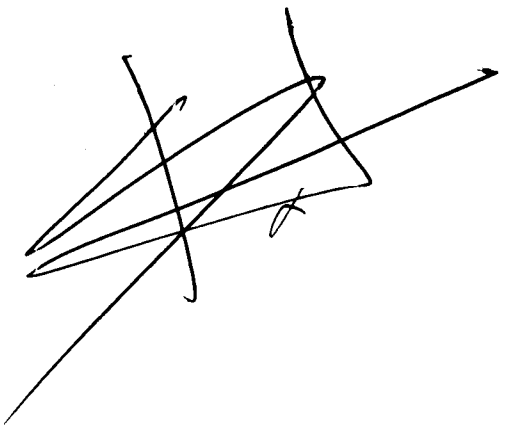
Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2021 sous le numéro de dépôt 4881

ABCIS

34 rue Pierre Sémard

07800 LA VOULTE SUR RHÔNE

Comptes annuels au 31/12/2020



Documents de synthèse

BILAN ACTIF

			Exercice N, clos le :		31/12/2020	31/12/2019
			Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé		(I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	30 754	30 754		
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 379	50 379		
		Autres immobilisations corporelles	34 547	30 052	4 495	9 330
		Immobilisations en-cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		T.I.A.P				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				550
		Total (II)	**115 680**	**111 185**	**4 495**	**9 880**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements				
		En-cours de production de biens	37 406		37 406	75 894
		En-cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				9 712
		Avances et acomptes versés				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	214 195	3 947	210 248	671 203
		Autres créances (3)	29 931		29 931	132 014
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	138 193		138 193	90 997
COMPTES DE RÉGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)	7 746		7 746	3 621
		Total (III)	**427 471**	**3 947**	**423 524**	**983 440**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
		Primes de remboursement d'obligations (V)				
		Ecarts de conversion actif (VI)				
		TOTAL GENERAL (I à VI)	**543 151**	**115 132**	**428 019**	**993 320**

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an	9 473
Clause de réserve de propriété	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

BILAN PASSIF

		31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 25 000)	25 000	25 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)		
	Réserve légale (3)	2 500	2 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	543 061	419 173
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-529 607	123 888
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total (I)	**40 954**	**570 561**
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	58 201	64 922
	Provisions pour charges		
	Total (III)	**58 201**	**64 922**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		37 848
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 418	192 603
	Dettes fiscales et sociales	94 667	111 041
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		10 579
	Instruments de trésorerie		
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)	135 779	5 767
	Total (IV)	**328 864**	**357 838**
Ecarts de conversion passif	(V)		
	TOTAL GENERAL (I à V)	**428 019**	**993 320**

Renvois			
	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	
		Ecart de réévaluation libre	
		Réserve de réévaluation (1976)	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	328 864	357 838
	(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP		37 848

COMPTE DE RESULTAT

			1 - France	2 - Exportation	31/12/2020 Total	31/12/2019 Total
	Nombre de mois de la période				12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises					
	Production vendue	biens				
		services	733 559	124 447	858 006	2 158 310
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)		733 559	124 447	858 006	2 158 310
	Production stockée				-38 488	-131 475
	Production immobilisée					
	Subventions d'exploitation					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				32 461	36 435
	Autres produits (1) (11)					
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				**851 979**	**2 063 271**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
	Variation de stock (marchandises)					-6 159
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)				394 366	714 125
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)				370 241	506 897
	Impôts, taxes et versements assimilés				7 173	17 141
	Salaires et traitements				412 980	449 641
	Charges sociales (10)				159 600	170 965
	Dotations aux amortissements sur immobilisations				5 312	16 417
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant				3 947	
	Dotations aux provisions				25 740	64 922
	Autres charges (12)					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				**1 379 359**	**1 933 949**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					**-527 380**	**129 322**
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					105
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des produits financiers (V)					**105**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (6)					30
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des charges financières (VI)					**30**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						**75**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					**-527 380**	**129 397**

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	445	6 484
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	**445**	**6 484**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	2 672	11 992
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	**2 672**	**11 992**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		**-2 227**	**-5 509**
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)		
	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**852 425**	**2 069 859**
	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**1 382 031**	**1 945 971**
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)		**-529 607**	**123 888**

Renvois					
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières		
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier		2 961
			- Crédit-bail immobilier		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			
	(9)	Dont transferts de charges			3 275
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			
	(13)	Dont primes et cotisations complém. personnelles : facultatives	obligatoires		
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes		858 006,46	2 158 310,15
	(15)	Résultat en Euros et centimes		-529 606,74	123 887,84

Annexe

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Règlementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthodes et règles d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les changements résultant de la première application des règlements du CRC n°2002-10 relatifs aux amortissements et dépréciations des actifs et CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs n'ont pas eu d'effets significatifs sur les comptes de la société compte tenu de l'application de la méthode prospective.

Concernant les actifs immobilisés qui pourraient être décomposés en éléments séparés ayant une durée d'utilisation distincte :

- actifs immobiliers : la décomposition sur la base de la valeur nette comptable serait non significative. Seules les acquisitions futures seront décomposées.
- matériels d'exploitation : nous n'avons pas identifié dans notre parc de biens susceptibles de faire l'objet d'un éclatement par composant.

Pour l'ensemble des matériels d'exploitation mis à disposition de clients, les spécificités propres à la profession ne permettent pas de déterminer dès l'origine de façon homogène et fiable des valeurs résiduelles (i.e la valeur de marché à la revente en fin de période d'utilisation). Par conséquent, ces actifs sont amortis sur leur valeur totale d'acquisition.

Les règles d'amortissements appliquées dans la société sont conformes aux usages en vigueur dans la profession.
Les durées d'utilisation de nos matériels sont très proches des usages.
Ainsi, notre société n'a pas été amenée à réviser son plan d'amortissement comptable.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production (hors intérêts d'emprunts). En dehors des terrains, elles sont toutes amorties selon le mode linéaire ou dégressif avec les durées suivantes :

- constructions (linéaires)	10 à 20 ans
- agencements et aménagements des constructions (linéaire)	5 à 20 ans
- installations techniques, matériels et outillages (linéaire / dégressif)	3 à 5 ans
- matériel de transport (linéaire)	3 à 5 ans
- matériel informatique	3 à 5 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Travaux en cours

La société valorise ses en-cours selon la méthode de l'avancement au coût réel de la main d'oeuvre, des matières et des achats, lorsque la marge peut être connue avec suffisamment de précision.

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Notre société constitue des provisions pour risques et charges afin de faire face aux risques significatifs (sociaux, commerciaux,...). Une évaluation du risque est faite au cas par cas. Elle fait l'objet d'une réévaluation annuelle en fonction de l'évolution desdits litiges.

Faits caractéristiques

Une crise sanitaire très grave est constatée en France et dans le Monde depuis le début d'année 2020. Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé qualifiait le COVID-19 de pandémie.
Notre société, dans ce contexte, a été contrainte de réduire son activité de manière temporaire afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur et d'assurer la sécurité de ses salariés. À la date d'établissement de ses comptes, elle a constaté une baisse du chiffre d'affaires sur le premier semestre à la suite des différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus COVID-19 particulièrement celle de confinement de la population à compter du 17 mars 2020.
Dans le même temps, la société a mis en œuvre certaines mesures mises à disposition sur le plan légal et règlementaire afin de limiter les impacts financiers de la réduction d'activité, avec notamment, la mise en activité partielle d'une partie de ses salariés durant la période de confinement.
La crise sanitaire a ainsi eu des conséquences sur la performance financière de l'exercice clos au 31 décembre 2020, et en aura sur le prochain exercice, mais nous considérons qu'à ce stade elle ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société.

Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet	30 754			30 754
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total	**30 754**			**30 754**
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions . sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 379			50 379
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agencements, aménagements divers				
. matériel de transport	1 382			1 382
. matériel de bureau	32 688	477		33 165
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	**84 449**	**477**		**84 926**
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	550		550	
Total	**550**		**550**	
Total général	**115 753**	**477**	**550**	**115 680**

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet	30 754			30 754
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total	**30 754**			**30 754**
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions . Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui				
. Installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 379			50 379
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers				
. Matériel de transport	93	461		554
. Matériel de bureau	24 646	4 851		29 497
. Emballages récupérables, divers				
Total	**75 118**	**5 312**		**80 430**
Total général	**105 872**	**5 312**		**111 184**

Capitaux propres

Composition du capital social

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice	2500	10,00	25 000
Emises dans l'exercice			
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	2500	10,00	25 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

Composition du capital social

La société mère consolidante est Foselev Sas, 530 rue Mayor de Montricher, 13798 Aix-en-Provence Cedex 3.

Impôt sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Imputation du crédit d'impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	-527 380			-527 380
Résultat exceptionnel	-2 227			-2 227
Participation des salariés				
Résultat comptable	**-529 607**	**0**	**0**	**-529 607**

Autres informations

Provision d'Indemnités de Départ à la Retraite (PIDR)

A la clôture de l'exercice, le montant des indemnités de fin de carrière s'élève à 21 452 €. La méthode retenue est celle des unités de crédits projetées, conformément à la recommandation 2003 R - 01 du CNC. Les principaux critères retenus sont les suivants :

- taux d'actualisation	0,70%
- réévaluation des salaires	1,00%
- âge de départ à la retraite	65 ans à l'initiative du salarié (ou de l'employeur mais nombre trimestres requis non atteint)
- turnover (toutes CSP)	13% de 20 à 29 ans
	8% de 30 à 39 ans
	5% de 40 à 49 ans
	4% de 50 à 59 ans
	0% au delà de 59 ans

Cette provision n'est pas comptabilisée.

Détail des charges à payer

Désignation	Montant
Dettes fiscales et sociales	60 171
Fournisseurs et comptes rattachés	7 800
Total	**67 971**

Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles 30%					
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)					
Autres provisions réglementées					
Total (I)					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients		64 922	25 740	32 461	58 201
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total (II)		**64 922**	**25 740**	**32 461**	**58 201**
DEPRECIATIONS					
sur Immobilisations	- incorporelles				
	- corporelles				
	- titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients			3 947		3 947
Autres dépréciations					
Total (III)			**3 947**		**3 947**
Total (I + II + III)		**64 922**	**29 687**	**32 461**	**62 148**
dont dotations et reprises	- d'exploitation		29 687	32 461	
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence:montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I					

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	9 473		9 473
Autres créances clients	204 722	204 722	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Provision pour dépréciation antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	22 396	22 396	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	7 535	7 535	
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance	7 746	7 746	
Totaux	**251 872**	**242 399**	**9 473**

(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à 1 an max. à l'origine				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	98 418	98 418		
Personnel et comptes rattachés	47 599	47 599		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 068	42 068		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 270	3 270		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 731	1 731		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	135 779	135 779		
Total	**328 865**	**328 865**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques

ABCIS

SAS au capital de 25.000 € - RCS AUBENAS 790 512 362
Siège Social : 34 rue Pierre Sémard – 07800 LA VOULTE SUR RHONE

- § -

TEXTE DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 17 JUIN 2021

PREMIERE DECISION :

L'Associée unique, après avoir entendu le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne au président quitus de sa gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2020.

DEUXIEME DECISION :

L'Associée unique approuve les conventions fixées par les dispositions de l'article L.227-10 du Code de Commerce.

TROISIEME DECISION :

L'Associé unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter la perte de l'exercice qui s'élève à 529.607 euros de la façon suivante :

Origines du résultat à affecter

Résultat de l'exercice	(529.607) €
Autres réserves	543.061 €
Total	**13.454 €**

Affectation proposée

Autres réserves	13.454 €
Total	**13.454 €**

QUATRIEME DECISION :

L'Associé unique décide de transférer le siège social, initialement fixé 34 rue Pierre Sémard – 07800 LA VOULTE SUR RHONE au 15B rue Laurent de Lavoisier – 26800 PORTES LES VALENCES et ce, à compter de ce jour.

CINQUIEME DECISION :

En conséquence de la résolution adoptée précédemment, l'Associé unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la façon suivante :

« Le siège social est fixé au **15B rue Laurent de Lavoisier – 26800 PORTES LES VALENCES***».*

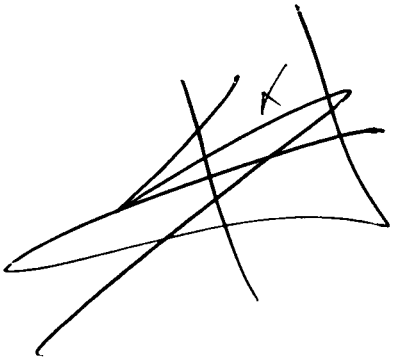
Le reste de l'article est sans changement.

SIXIEME DECISION :

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités légales de dépôt.

- § -

Le Président



ABCIS

SAS au capital de 25.000 € - RCS AUBENAS 790 512 362
Siège Social : 34 rue Pierre Sémard – 07800 LA VOULTE SUR RHONE

- § -

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 17 JUIN 2021

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN ET LE DIX-SEPT JUIN,

La société FOSELEV SAS, société par actions simplifiée au capital de 1.992.900 euros, ayant son siège social 530 rue Mayor de Montricher ZI Les Milles – BP 291 000 – 13798 AIX EN PROVENCE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Aix en Provence sous le numéro B 637 070 632, représentée par Monsieur Bruno CAGNOL, en qualité de Président du Directoire,

Associée unique de la société ABCIS SAS,

A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Bruno CAGNOL, Président, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 et le rapport général du Commissaire aux comptes ont été adressés à l'Associée unique.

A pris les décisions suivantes relatives à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- Approbation des comptes – quitus au Gérant,
- Conventions de l'article L223-19 du code de commerce,
- Affectation des résultats,
- Transfert du siège social,
- Modification des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités à accomplir.

PREMIERE DECISION :

L'Associée unique, après avoir entendu le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne au président quitus de sa gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2020.

DEUXIEME DECISION :

L'Associée unique approuve les conventions fixées par les dispositions de l'article L.227-10 du Code de Commerce.

TROISIEME DECISION :

L'Associé unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter la perte de l'exercice qui s'élève à 529.607 euros de la façon suivante :

Origines du résultat à affecter

Résultat de l'exercice	(529.607) €
Autres réserves	543.061 €
Total	**13.454 €**

Affectation proposée

Autres réserves	13.454 €
Total	**13.454 €**

QUATRIEME DECISION :

L'Associé unique décide de transférer le siège social, initialement fixé 34 rue Pierre Sémard – 07800 LA VOULTE SUR RHONE au 15B rue Laurent de Lavoisier – 26800 PORTES LES VALENCES et ce, à compter de ce jour.

CINQUIEME DECISION :

En conséquence de la résolution adoptée précédemment, l'Associé unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la façon suivante :

« Le siège social est fixé au **15B rue Laurent de Lavoisier – 26800 PORTES LES VALENCES***».*

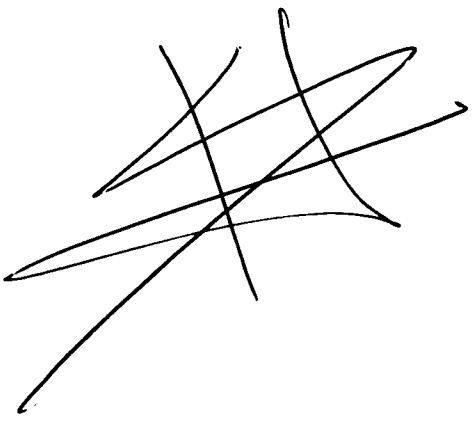
Le reste de l'article est sans changement.

SIXIEME DECISION :

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités légales de dépôt.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

FOSELEV SAS
Associé unique
Représentée par Bruno CAGNOL



Abcis France

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUBENAS
26 JUIL. 2021
ARRIVÉE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
MAIRIE ANNEXE
10 RUE GEORGES COUDERC
07200 AUBENAS

Aix en Provence, le 21 juillet 2021

Objet : Approbation des comptes 2020

MERCI D'ADRESSER TOUTES VOS CORRESPONDANCES A :
ABCIS C/O FOSELEV – SERVICE JURIDIQUE
BP 291 – 13798 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint, dans le cadre de l'approbation des comptes clos le 31 décembre 2020, les documents suivants :

- 1 exemplaire des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020,
- 1 exemplaire rapport Commissaire aux comptes,
- 1 exemplaire du texte des propositions de Résolutions,
- 1 exemplaire du procès-verbal de l'Associé unique,
- 1 chèque d'un montant 45,20 euros.

Je me tiens à votre entière disposition pour vous fournir tout élément ou information complémentaire.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Service Juridique
Philippe GRIPPI

Expertea Audit

S.A.S. ABCIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de clos le 31 décembre 2020
S.A.S. ABCIS
7 Avenue Henri Malacrida – 13100 Aix en Provence
Ce rapport contient 17 pages

Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste de la Compagnie Régionale d'Aix – Bastia
S.A.S. au capital de 50.000 euros – 504 875 931 RCS Marseille – Code APE : 6920Z
Siège social : 60, Boulevard Jean Labro - 13016 Marseille
Téléphone : +33 (0)4.95.06.99.77 – Télécopie : +33 (0)4.95.06.99.71 – Mail : contact@expertea.fr

Expertea Audit

S.A.S. ABCIS

Siège social : 7 Avenue Henri Malacrida – 13100 Aix en Provence
Capital social : 25.000 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre société, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la S.A.S. ABCIS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification de nos appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

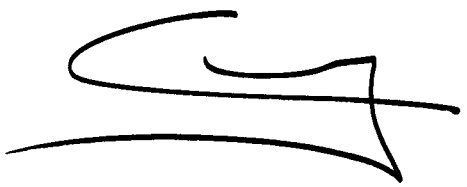
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 2 juin 2021

Expertea Audit



Patrick Estienne
Associé

BILAN ACTIF

			Exercice N, clos le :		31/12/2020	31/12/2019
			Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	30 754	30 754		
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 379	50 379		
		Autres immobilisations corporelles	34 547	30 052	4 495	9 330
		Immobilisations en-cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		T.I.A.P				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				550
		Total (II)	**115 680**	**111 185**	**4 495**	**9 880**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements				
		En-cours de production de biens	37 406		37 406	75 894
		En-cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				9 712
		Avances et acomptes versés				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	214 195	3 947	210 248	671 203
		Autres créances (3)	29 931		29 931	132 014
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	138 193		138 193	90 997
COMPTES DE RÉGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)	7 746		7 746	3 621
		Total (III)	**427 471**	**3 947**	**423 524**	**983 440**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
		Primes de remboursement d'obligations (V)				
		Ecarts de conversion actif (VI)				
		TOTAL GENERAL (I à VI)	**543 151**	**115 132**	**428 019**	**993 320**

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an	9 473
Clause de réserve de propriété	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

BILAN PASSIF

		31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 25 000)	25 000	25 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)		
	Réserve légale (3)	2 500	2 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	543 061	419 173
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-529 607	123 888
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total (I)	**40 954**	**570 561**
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	58 201	64 922
	Provisions pour charges		
	Total (III)	**58 201**	**64 922**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		37 848
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 418	192 603
	Dettes fiscales et sociales	94 667	111 041
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		10 579
	Instruments de trésorerie		
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)	135 779	5 767
	Total (IV)	**328 864**	**357 838**
Ecarts de conversion passif	(V)		
	TOTAL GENERAL (I à V)	**428 019**	**993 320**

Renvois		
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	
	Ecart de réévaluation libre	
	Réserve de réévaluation (1976)	
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	328 864	357 838
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP		37 848

COMPTE DE RESULTAT

				31/12/2020	31/12/2019
	Nombre de mois de la période			12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION		**1 - France**	**2 - Exportation**	**Total**	**Total**
	Ventes de marchandises				
	Production vendue — biens				
	Production vendue — services	733 559	124 447	858 006	2 158 310
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)	733 559	124 447	858 006	2 158 310
	Production stockée			-38 488	-131 475
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			32 461	36 435
	Autres produits (1) (11)				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			**851 979**	**2 063 271**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (marchandises)				-6 159
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)			394 366	714 125
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			370 241	506 897
	Impôts, taxes et versements assimilés			7 173	17 141
	Salaires et traitements			412 980	449 641
	Charges sociales (10)			159 600	170 965
	Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 312	16 417
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant			3 947	
	Dotations aux provisions			25 740	64 922
	Autres charges (12)				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			**1 379 359**	**1 933 949**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				**-527 380**	**129 322**
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				105
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers (V)				**105**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (6)				30
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières (VI)				**30**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					**75**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				**-527 380**	**129 397**

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	445	6 484
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	**445**	**6 484**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	2 672	11 992
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	**2 672**	**11 992**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		**-2 227**	**-5 509**
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)		
	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**852 425**	**2 069 859**
	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**1 382 031**	**1 945 971**
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)		**-529 607**	**123 888**

Renvois				
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières	
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	2 961
			- Crédit-bail immobilier	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(9)	Dont transferts de charges		3 275
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
	(13)	Dont primes et cotisations complém. personnelles : facultatives obligatoires		
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes	858 006,46	2 158 310,15
	(15)	Résultat en Euros et centimes	-529 606,74	123 887,84

Annexe

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Règlementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthodes et règles d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les changements résultant de la première application des règlements du CRC n°2002-10 relatifs aux amortissements et dépréciations des actifs et CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs n'ont pas eu d'effets significatifs sur les comptes de la société compte tenu de l'application de la méthode prospective.

Concernant les actifs immobilisés qui pourraient être décomposés en éléments séparés ayant une durée d'utilisation distincte :

- actifs immobiliers : la décomposition sur la base de la valeur nette comptable serait non significative. Seules les acquisitions futures seront décomposées.
- matériels d'exploitation : nous n'avons pas identifié dans notre parc de biens susceptibles de faire l'objet d'un éclatement par composant.

Pour l'ensemble des matériels d'exploitation mis à disposition de clients, les spécificités propres à la profession ne permettent pas de déterminer dès l'origine de façon homogène et fiable des valeurs résiduelles (i.e la valeur de marché à la revente en fin de période d'utilisation). Par conséquent, ces actifs sont amortis sur leur valeur totale d'acquisition.

Les règles d'amortissements appliquées dans la société sont conformes aux usages en vigueur dans la profession.
Les durées d'utilisation de nos matériels sont très proches des usages.
Ainsi, notre société n'a pas été amenée à réviser son plan d'amortissement comptable.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production (hors intérêts d'emprunts). En dehors des terrains, elles sont toutes amorties selon le mode linéaire ou dégressif avec les durées suivantes :

- constructions (linéaires)	10 à 20 ans
- agencements et aménagements des constructions (linéaire)	5 à 20 ans
- installations techniques, matériels et outillages (linéaire / dégressif)	3 à 5 ans
- matériel de transport (linéaire)	3 à 5 ans
- matériel informatique	3 à 5 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Travaux en cours

La société valorise ses en-cours selon la méthode de l'avancement au coût réel de la main d'oeuvre, des matières et des achats, lorsque la marge peut être connue avec suffisamment de précision.

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Notre société constitue des provisions pour risques et charges afin de faire face aux risques significatifs (sociaux, commerciaux,...). Une évaluation du risque est faite au cas par cas. Elle fait l'objet d'une réévaluation annuelle en fonction de l'évolution desdits litiges.

Faits caractéristiques

Une crise sanitaire très grave est constatée en France et dans le Monde depuis le début d'année 2020. Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé qualifiait le COVID-19 de pandémie.
Notre société, dans ce contexte, a été contrainte de réduire son activité de manière temporaire afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur et d'assurer la sécurité de ses salariés. À la date d'établissement de ses comptes, elle a constaté une baisse du chiffre d'affaires sur le premier semestre à la suite des différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus COVID-19 particulièrement celle de confinement de la population à compter du 17 mars 2020.
Dans le même temps, la société a mis en œuvre certaines mesures mises à disposition sur le plan légal et règlementaire afin de limiter les impacts financiers de la réduction d'activité, avec notamment, la mise en activité partielle d'une partie de ses salariés durant la période de confinement.
La crise sanitaire a ainsi eu des conséquences sur la performance financière de l'exercice clos au 31 décembre 2020, et en aura sur le prochain exercice, mais nous considérons qu'à ce stade elle ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société.

Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet	30 754			30 754
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total	**30 754**			**30 754**
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions . sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 379			50 379
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agencements, aménagements divers				
. matériel de transport	1 382			1 382
. matériel de bureau	32 688	477		33 165
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	**84 449**	**477**		**84 926**
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	550		550	
Total	**550**		**550**	
Total général	**115 753**	**477**	**550**	**115 680**

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet	30 754			30 754
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total	**30 754**			**30 754**
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions . Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui				
. Installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 379			50 379
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers				
. Matériel de transport	93	461		554
. Matériel de bureau	24 646	4 851		29 497
. Emballages récupérables, divers				
Total	**75 118**	**5 312**		**80 430**
Total général	**105 872**	**5 312**		**111 184**

Capitaux propres

Composition du capital social

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice	2500	10,00	25 000
Emises dans l'exercice			
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	2500	10,00	25 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

Composition du capital social

La société mère consolidante est Foselev Sas, 530 rue Mayor de Montricher, 13798 Aix-en-Provence Cedex 3.

Impôt sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Imputation du crédit d'impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	-527 380			-527 380
Résultat exceptionnel	-2 227			-2 227
Participation des salariés				
Résultat comptable	**-529 607**	**0**	**0**	**-529 607**

Autres informations

Provision d'Indemnités de Départ à la Retraite (PIDR)

A la clôture de l'exercice, le montant des indemnités de fin de carrière s'élève à 21 452 €. La méthode retenue est celle des unités de crédits projetées, conformément à la recommandation 2003 R - 01 du CNC. Les principaux critères retenus sont les suivants :

- taux d'actualisation	0,70%
- réévaluation des salaires	1,00%
- âge de départ à la retraite	65 ans à l'initiative du salarié (ou de l'employeur mais nombre trimestres requis non atteint)
- turnover (toutes CSP)	13% de 20 à 29 ans
	8% de 30 à 39 ans
	5% de 40 à 49 ans
	4% de 50 à 59 ans
	0% au delà de 59 ans

Cette provision n'est pas comptabilisée.

Détail des charges à payer

Désignation	Montant
Dettes fiscales et sociales	60 171
Fournisseurs et comptes rattachés	7 800
Total	**67 971**

Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles 30%					
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)					
Autres provisions réglementées					
Total (I)					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients		64 922	25 740	32 461	58 201
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total (II)		**64 922**	**25 740**	**32 461**	**58 201**
DEPRECIATIONS					
sur Immobilisations	- incorporelles				
	- corporelles				
	- titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients			3 947		3 947
Autres dépréciations					
Total (III)			**3 947**		**3 947**
Total (I + II + III)		**64 922**	**29 687**	**32 461**	**62 148**
dont dotations et reprises	- d'exploitation		29 687	32 461	
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence:montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I					

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	9 473		9 473
Autres créances clients	204 722	204 722	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Provision pour dépréciation antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	22 396	22 396	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	7 535	7 535	
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance	7 746	7 746	
Totaux	**251 872**	**242 399**	**9 473**
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à 1 an max. à l'origine				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	98 418	98 418		
Personnel et comptes rattachés	47 599	47 599		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 068	42 068		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 270	3 270		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 731	1 731		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	135 779	135 779		
Total	**328 865**	**328 865**		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				